



Le Mans le 21 juin 2011

Catherine Le Gall et Dominique Chaperon
co-secrétaires départementaux du SNUipp-72
à
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : campagne un livre pour l'été

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Madame l'Inspectrice de l' Education nationale,
Monsieur l' Inspecteur de l' Education Nationale

Nous vous adressons ce courrier pour réagir à la demande que vous avez formulée auprès de nos collègues d'organiser ou de participer à la remise officielle du livre fourni aux élèves de CMI par le Ministère dans le cadre de la campagne « Un livre pour l'été ».

Nous tenons à vous expliquer pourquoi nous pensons que cette demande ne saurait avoir de notre point de vue un caractère obligatoire.

Même si nous nous félicitons de ce que l'Education Nationale investisse dans l'achat de livres pour les élèves, fait assez rare, la manière dont cette « opération » est mise en œuvre pose de nombreuses questions :

- L'illettrisme est une question complexe, qui ne peut se régler par l'envoi in extremis d'ouvrages, aussi intéressants soient-ils. Comment peut-on raisonnablement penser, que l'envoi en fin d'année, sans aucune préparation en amont ni information aux enseignants, à deux semaines de la sortie des classes et alors que les classes finalisent leurs projets de l'année, soit à même de répondre à la question de l'illettrisme?
- Le fait que le logo d'une fondation privée apparaisse sur la quatrième de couverture constitue pour nous une atteinte au code de l'Education et au code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire qui rappellent aux enseignants les principes de neutralité du service public d'éducation. L'école ne peut en aucun cas servir de vecteur ou de terrain de prospection pour aucune forme de démarchage ou de publicité.
- Nous ne comprenons pas l'intérêt que présente l'organisation d'une remise officielle de ce livre, dans des conditions tout à fait artificielles. Si les enseignant-es décident de remettre cet ouvrage, ils doivent pouvoir le faire dans les conditions qui leur paraissent les plus pertinentes sur le plan pédagogique. Nous ne saurions tolérer que les élèves soient instrumentalisés pour quelque objectif que ce soit. De plus, cette participation ne fait en aucun cas partie des obligations de service des enseignant-es.



En conséquence, nous vous demandons de n'exercer aucune pression sur les enseignant-es qui ne souhaiteraient pas participer à cette remise « officielle » et/ou considérant que le logo de la fondation Total met à mal le principe de neutralité décideraient de ne pas distribuer le livre. Nous soutiendrons toutes celles et tous ceux qui feront l'un ou l'autre de ces choix.

Certains que vous partagez notre attachement au Service Public d' Education, nous vous prions d'agr er, Monsieur l'Inspecteur d'Acad mie, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dominique Chaperon



Catherine Le Gall

